



VOS DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS

BUREAU SYNDICAL

Mathieu Dulude, président
Karina Boisvert, vice-présidente
Julie Dassylva, seconde vice-présidente
Oliver Couto Tousignant, secrétaire archiviste
Sandrine Raymond, secrétaire-trésorière
Christine Labonville, resp. de l'information

COMITÉ D'ÉVALUATION

Caroline Chartrand
Patrice Dion
Marie-Ève Robitaille

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Sylvie Brière
Sylvie Boucher
Bruno Bussières

COMITÉ DES GRIEFS

Olivier Audet
Anne Deslières

COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL (CRT)

Karina Boisvert
Julie Dassylva
Mathieu Dulude

COMITÉ DU PERFECTIONNEMENT

Tyna Bériault
Brigitte Dion

COMITÉ DE CONDITION FÉMININE ET FAMILLE

Isabelle Antonioli
Marilyn Archambault

COMITÉ DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Olivier Couto Tousignant
Vacant

COMITÉ DE FRANCISATION – Fara Thomas

DÉLÉGUÉS SOCIAUX
Fabienne A. -Lapointe Manon Côté
Tyna Bériault Sylvie Montbleau
Bruno Bussières Fabien Taconné

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Thomas Chauvin	Thomas Latraverse
Daniel Choinière	Alain Lemay
Anne Deslières	Sylvie Montbleau
Oliver Dubreas	Karine St-Onge
Sylvain Huneault	Fabien Taconné
Rémi Joannette	

FONDS DE SOLIDARITÉ - *Vacant*

CA DE L'ÉTS – Christine Labonville

CA FDETS – Alexandre Goulet

CIRRAC ET CRAC* - Thomas Chauvin

Mot du président

Le SEÉTS vous souhaite

*Joyeuses fêtes,
du bon temps en famille ou entre amis
et une bonne année 2015!*

Résultats encourageants suite au dépôt de la pétition sur l'application du Code de conduite

Signée par 208 membres, la pétition concernant l'application du Code de conduite a été déposée et présentée à M. Pierre Dumouchel au mois de septembre dernier. Grâce à la force du nombre, nous avons pu convaincre l'Employeur de la problématique existante et explorons actuellement avec la partie patronale diverses pistes de solutions pour corriger la situation.

Nous tenons à remercier chaque membre qui a répondu à l'appel et signé la pétition. Nous avons pu ainsi profiter de cette force dégagée collectivement pour faire avancer ce dossier. Nous vous tiendrons au courant des résultats de l'exercice de concertation.

Bref rappel

Depuis sa mise en application, le SÉETS remarque des divergences quant à l'application de la discipline découlant du Code de conduite de l'ÉTS. Plus précisément, cette application se fait à multiples vitesses selon qu'il s'agit d'employés de soutien, de professeurs, de cadres, etc. Suite à plusieurs interventions de la part du Comité de relations de travail avec leurs vis-à-vis des Ressources humaines, nous avons dû constater que ce dossier tournait en rond. La pétition a alors été amorcée appelant les membres à se mobiliser pour cette problématique.



Dans les efforts d'action collective visant à nous faire respecter par l'Employeur et faire bouger les choses, la force du nombre est primordiale.

Cette pétition en est un parfait exemple...

Le résultat d'une négociation est fortement proportionnel à la force du nombre que nous pouvons mobiliser. Notre convention collective vient à échéance le 31 mars 2016 et nous devrons élire notre prochain comité de négociation en janvier prochain. Prenons exemple du succès de cette pétition pour constater l'importance de la mobilisation dans le processus de négociation à venir, mais aussi pour nous faire respecter en tout temps.

Équité interne

Chapeau à notre comité d'évaluation qui s'est acquitté avec succès du difficile mandat de l'équité interne. Établir un processus d'équité interne, qui consiste à élaborer une structure cohérente et équitable de la valeur des emplois pour les quatre groupes, demande une bonne expertise, de la rigueur et une grande objectivité. En plus, faire cet exercice paritaire avec un employeur, qui ne concède pas facilement du terrain, nécessite de la préparation, du temps, de la patience, de la détermination et beaucoup de diplomatie. Il s'agit carrément d'un processus de négociation spécial qui est restreint à un mandat bien spécifique, déterminé par la lettre d'entente numéro 5 de notre convention collective. Vos collègues membres du comité d'évaluation, **Caroline Chartrand, Patrice Dion, Marie-Ève Robitaille et Julie Dassylva**, se sont acquittés de cette tâche avec brio et nous les remercions pour leur dévouement.

Il s'agit d'une très bonne nouvelle car ce règlement nous permettra désormais d'utiliser un seul plan d'évaluation pour tous les groupes, incluant les postes techniques et professionnels, pour traiter l'ensemble des demandes de réévaluation, ce que l'ancien plan ne permettait pas.

Comme prévu dans notre convention collective, les différents mécanismes adoptés entreront en vigueur le 1er avril 2015.



Élection du comité de négociation en janvier 2014

Comme notre convention vient à échéance le 31 mars 2016, et que nous devons nommer les trois membres qui siégeront sur votre prochain comité de négociation 1 an avant son échéance, nous vous invitons à réserver la date du **14 janvier 2015** pour notre assemblée générale régulière où auront lieu les élections à cet effet.

Vous aimeriez faire partie du prochain comité de négociation ? [Poser votre candidature avant le 7 janvier 2015, 15 h.](#)



Mathieu Dulude
Travaille pour vous!

Nouvelles de vos comités

Comité pour la nouvelle structure salariale (CNSS)

Le 5 décembre dernier, 153 membres étaient présents à l'assemblée générale spéciale concernant la présentation des nouveaux mécanismes d'évaluation des fonctions, de rémunération et des nouvelles échelles salariales.

Vous étiez absent ? [Consulter le contenu de la présentation.](#)

Des questions à ce sujet ? [Communiquez avec nous.](#)



Julie Dassylva



Patrice Dion



Marie-Ève Robitaille

Travaillent pour vous!



Comité de perfectionnement – Rappel - Avis de recherche

À des fins statistiques, le Comité de perfectionnement désire recenser tous les employés membres du SEETS qui ont eu l'opportunité de se faire payer **des cours crédités dans un programme d'études reconnu (niveaux secondaire, collégial ou universitaire) via la Politique du perfectionnement de l'ÉTS**, et qui ont obtenu leur diplôme.

En lien avec l'objectif de la politique qui est de « s'assurer que l'École compte sur des personnes qui ont l'expertise nécessaire pour remplir sa mission, le comité a pour objectif d'encourager les personnes salariées de l'École à participer à des activités de perfectionnement ou à entreprendre des études dans des programmes pouvant leur permettre d'occuper de nouvelles fonctions au sein de l'École », le Comité désire effectuer un suivi à cet égard.

[Je réponds au profil recherché](#)



Tyna Bériault



Brigitte Dion

Travaillent pour vous!

Comité de francisation – Rappel sondage

Si ce n'est pas déjà fait, il est encore temps de répondre au [court sondage](#) portant sur francisation à l'ÉTS. Cela ne prendra que quelques minutes de votre temps et pourrait nous permettre de mieux cerner vos besoins et attentes envers le Comité de francisation et les actions à prendre.



Fara Thomas

Travaille pour vous!



Le saviez-vous?

Remboursement des frais en formation (déplacement /repas)

Saviez-vous que l'article 27.01 de notre convention collective stipule que toute personne salariée qui se déplace à la demande de l'Employeur se verra rembourser ses frais de voyage, de déplacement et de séjour selon les normes établies dans la politique en vigueur à l'ÉTS ?

Cette politique est d'ailleurs en lien direct avec l'article 85.2 de la Commission des normes du travail, laquelle stipule que tout employeur est tenu de rembourser au salarié les frais raisonnables encourus lorsque, sur demande de l'employeur, le salarié doit effectuer un déplacement ou suivre une formation.

>> [Consulter le barème établi à l'ÉTS](#)

>> [Consulter l'article 85.2 de la Commission des normes du travail](#)

Les assurances de l'ÉTS n'incluent pas les lunettes ? Voici une alternative

Des lunettes de qualité à prix abordables à tous les porteurs de lunettes. C'est la mission que s'est fixée [Le bonhomme à lunettes](#). Philippe Rochette est un opticien d'ordonnances nomade qui œuvre dans les organismes communautaires de Montréal, Laval, Rive-Nord, Rive-Sud et Valleyfield. Il offre un choix judicieux de lunettes pas chères avec toutes les options, pour hommes, femmes et enfants, et s'engage à redonner 10 \$ à un organisme de votre choix parmi ses partenaires pour chaque paire de lunettes vendues.

Honnêteté – simplicité – solidarité. Un fonctionnement simple, des lunettes à bon prix pour tous.

>> [Pour en savoir plus](#)



Thomas Chauvin
Travaille pour vous!



À mettre à votre agenda

Assemblée générale

Mercredi 14 janvier 2015
Auditorium A-1600

*Un avis de convocation en bonne et due forme vous sera envoyé prochainement.

Opération Polos noirs – Prochaines dates

- Jeudi 8 janvier 2015
- Jeudi 5 février 2015
- Jeudi 5 mars 2015



Nouvelles d'ailleurs

Nouvelle convention collective pour 2 000 employés de soutien de l'Université de Montréal

Le 17 novembre dernier, le Syndicat des employés de l'Université de Montréal (SEUM) a entériné une nouvelle convention collective visant environ 1 950 employés de soutien, dont 80 % sont des femmes. Réunis en assemblée générale, les membres ont voté à 88% en faveur de ce nouveau contrat de travail.

[Consulter l'article sur scfp.qc.ca](http://scfp.qc.ca)





Nouvelle convention collective à l'UQAM

Le 7 novembre dernier, les quelque 2 000 membres du Syndicat des employées et employés de soutien de l'UQAM (SEUQAM) ont voté en assemblée générale à 90 % en faveur d'une nouvelle convention collective. Sans contrat de travail depuis le 31 mai 2012, les membres du SEUQAM ont exercé deux journées de grève générale, soit les 3 septembre et 9 octobre 2014.

[Consulter l'article sur scfp.qc.ca](http://scfp.qc.ca)

La CSQ dénonce les compressions records au sein des universités

En octobre dernier, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) dénonçait la nouvelle série de compressions budgétaires dans le réseau universitaire.

[Consulter l'article sur lavatange.qc.ca](http://lavatange.qc.ca)

Un climat de morosité s'installe à l'Université de Sherbrooke

Lors d'une présentation visant à tracer un portrait de l'impact des coupes budgétaires à l'UdeS, les présidents de l'APAPUS (l'Association du personnel administratif et professionnel) et du Syndicat des employés de soutien (SEESUS), Christian Dumont et Mélanie Cloutier, ont fait état des employés touchés par la réduction de personnel.

[Consulter l'article sur lapresse.ca](http://lapresse.ca)

Pour questions et commentaires, nous joindre :

Local syndical B-3424
514 396-8800, poste 7914
scfp3187@etsmtl.ca

Politique éditoriale

Les nouvelles de la section locale seront privilégiées.

Conditions de publication : les textes et illustrations doivent :

- être d'intérêt syndical minimal
- être libre de tout propos agressif, raciste, sexiste, homophobe ou méprisant
- ne pas porter atteinte à la vie privée ou à l'intégrité d'une personne

Tout article ou texte nettement antisyndical ou propre à soulever la polémique parmi nos membres ou avec la partie patronale ne sera pas publié. Vous pouvez toutefois faire parvenir vos commentaires et préoccupations par courriel au SEETS.

L'usage du masculin a uniquement pour but d'alléger le texte.

Merci à tous les collaborateurs

Responsable de l'@lizé
Christine.Labonville

